

## Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LE PHÉNIX, tenue le mardi 15 octobre 2024, à 13 h, au Centre d'éducation des adultes Le Phénix situé au 1088, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

### Sont présents :

BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
BUI, Cassandra	représentante des groupes communautaires
BUSSIÈRES, Mylène	représentante des groupes communautaires
GIGNAC, Cassandra	représentante du personnel enseignant
GILBERT, Audrey	représentante du personnel enseignant
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
VACHON, Sylvie	représentante du personnel de soutien

### Est également présent :

Joël Garneau,  
directeur

### Sont invités :

Joane Chouinard,  
conseillère pédagogique  
Michel Desaulniers,  
agent de développement  
Cyril Martin,  
gestionnaire  
d'établissement

### Sont absents :

Simon-Pierre Bellemare,  
représentant du personnel professionnel  
Catherine Bernard,  
directrice adjointe  
Jocelyne Boivin,  
directrice adjointe

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Mylène Bussièrés propose à tous les membres de se présenter brièvement afin d'ouvrir la rencontre. À la suite de ce tour de table, elle ouvre l'assemblée à 13 h 23

## C.E.-90-24-25-512 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, une correction est demandée par monsieur Cyril Martin concernant le point 15.10. On devrait plutôt y lire « Mesures protégées 2024-2025 ». Après la correction, madame Stéphanie Boucher en propose l'adoption et celui-ci est adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024;
5. Intervention du public;
6. Rappel sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (Loi 180);
7. Rappel des règles de régie interne du conseil d'établissement;
8. Rappel des règles de délibérations du conseil d'établissement;
9. Adoption des règles d'élection du président du conseil d'établissement;
10. Nomination de représentants des groupes communautaires ou socioéconomiques;
11. Nomination des membres représentant le personnel et des membres représentant les élèves du Centre;
12. Élection du président et vice-président, du trésorier et nomination de la secrétaire du conseil d'établissement (art 26 et 28);
13. Formulaire de renseignements nominatifs et dénonciation d'intérêt, s'il y a lieu (art.70);
14. **Volet information :**  
Direction de l'établissement
  - Information de la direction
  - Calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027
  - État financier du budget 2024-2025
  - Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement
  - Bilan des travaux d'été et suivi entretien ménager
  - Francisation Québec et Service aux Entreprises
15. **Volet décision :**
  - 15.1 Calendrier des séances (adoption)
  - 15.2 Utilisation des locaux (approbation)
  - 15.3 Activités éducatives et demandes de sortie (approbation)
  - 15.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adoption)
  - 15.5 Projet éducatif 2023-2027 (adoption)
  - 15.6 Rapport financier du conseil d'établissement 2023-2024 (adoption)
  - 15.7 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2024-2025 (adoption)
  - 15.8 Budget prévisionnel du Centre 2024-2025 (adoption)
  - 15.9 Rapport annuel du conseil d'établissement (adoption)
  - 15.10 Mesures protégées 2024-2025 (adoption)
  - 15.11 Programme de services complémentaires et particuliers 2024-2025 (approbation)
    - Offre de service à l'éducation des adultes;
    - Offre de service en formation grand public;
    - Programme d'accompagnement des élèves;
16. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
17. Levée de l'assemblée.

**C.E.-90-24-25-513 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2024**

Madame Sylvie Vachon propose l'adoption du procès-verbal du 4 juin 2024 et celui-ci est adopté à l'unanimité.

**4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2024**

Aucun suivi n'est à faire.

**5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucun public. Monsieur Joël Garneau précise que toute l'information en regard du conseil d'établissement se trouve sur le site Internet du Centre.

**C.E.-90-24-25-514 6. RAPPEL SUR LES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LOI 180)**

Monsieur Joël Garneau résume le document portant sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement qui fut acheminé par courriel lors de la convocation. Monsieur Garneau profite de l'occasion pour faire la distinction des termes « Adopter et Approuver ». Il est proposé par Stéphanie Boucher, et résolu à l'unanimité, d'accepter les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement telles que présentées.

**C.E.-90-24-25-515 7. RAPPEL DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Ayant pris connaissance individuellement des règles de régie interne, monsieur Garneau tient à préciser les rôles de la présidence ainsi que celui de la vice-présidence. Il est proposé par madame Sylvie Vachon, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'établissement adopte les règles de régie interne pour l'année 2024-2025.

**C.E.-90-24-25-516 8. RAPPEL DES RÈGLES DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le document ayant été transmis électroniquement lors de la convocation à ladite rencontre, il est proposé par madame Cassandra Gignac, et résolu à l'unanimité, d'adopter les règles de délibération telles que présentées pour l'année scolaire 2024-2025.

**C.E.-90-24-25-517 9. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Joël Garneau, directeur fait la lecture du document en titre et en explique le contenu. Considérant l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique concernant les règles d'élection du conseil d'établissement, il est proposé par monsieur Steve Ouellet, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'établissement adopte les règles d'élection telles que présentées pour l'année scolaire 2024-2025.

**10. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES COMMUNAUTAIRES OU SOCIOÉCONOMIQUES**

Monsieur Joël Garneau demande à Cassandra Bui et à Mylène Bussièrès de se présenter à titre de représentantes des groupes communautaires ou socioéconomiques et d'expliquer leur mandat au sein de leur organisme respectif. Ces deux candidates représentant les groupes communautaires sont nommées et acceptées à l'unanimité par les membres du conseil.

## **11. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES COMMUNAUTAIRES OU SOCIOÉCONOMIQUES**

Les membres représentant le personnel du Centre sont :

Pour le personnel enseignant :

Stéphanie Boucher et Steve Ouellet.

Quant à Cassandra Gignac et Audrey Gilbert, c'est une première année de mandat pour elles.

Pour le personnel de soutien : Sylvie Vachon est nommée.

Pour le personnel professionnel : Simon-Pierre Bellemare est nommé.

## **12. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT, DU TRÉSORIER ET NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 26 ET 28)**

Il est accepté à l'unanimité que madame Marie-Josée Robitaille soit la présidente d'élection. Afin d'élire les membres siégeant au poste de présidence et vice-présidence, un sondage créé avec l'application Forms est envoyé aux membres en temps réel. Madame Cassandra Bui, élue à la majorité des votes, agira à titre de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

Madame Mylène Bussièrès agira à titre de vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

Madame Sylvie Vachon propose que monsieur Cyril Martin agisse à titre de trésorier et que madame Marie-Josée Robitaille agisse à titre de secrétaire pour l'année scolaire 2024-2025. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

## **13. FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS ET DÉNONCIATIONS D'INTÉRÊT, S'IL Y A LIEU (ART. 70)**

Monsieur Joël Garneau explique le formulaire en titre afin que les membres puissent le remplir durant la rencontre.

## **14. VOLET INFORMATION**

Direction de l'établissement :

### **• Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau fait le portrait de la clientèle à ce jour, 1 279 élèves fréquentent notre Centre. Aussi, il explique l'organisation scolaire actuelle qui dénombre une augmentation des ETP de 0,8%. Il mentionne que les groupes sont à pleine capacité en FGA. Avec l'arrivée de Francisation Québec, nous avons accueilli en août uniquement les élèves en francisation qui avaient fait des tests de classement au courant de l'été. Il annonce l'arrivée d'une nouvelles direction adjointe madame Catherine Bernard qui sera responsable du secteur jeune et de la francisation à la suite du départ de madame Véronique Desgagnés. Il informe avoir 19% de nouveau personnel pour débiter la nouvelle année. Une nouvelle conseillère pédagogique est annoncée : madame Joane Chouinard en remplacement de Mélanie Paquette. Plusieurs événements sont à venir dont l'Oktoberfest, les repas chauds du mercredi au Bistro en partenariat avec La Baratte et la Fripnix qui est de retour tous les mardis en collaboration avec l'ISP.

- **Calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027**

Monsieur Joël Garneau mentionne que les calendriers des deux prochaines années ont été présentés et acceptés par le Comité de participation du Centre. Les enseignants suggèrent de prendre connaissance desdits calendriers et de soumettre leurs recommandations lors d'une séance extraordinaire du conseil d'établissement en novembre 2024.

- **État financier du budget 2024-2025**

Monsieur Cyril Martin explique le budget d'opération du Centre pour l'année 2024-2025. Il informe les membres d'un déficit prévisionnel de 550 000\$. Il mentionne qu'à la prochaine rencontre du conseil d'établissement en décembre, il présentera un état financier plus ajusté.

- **Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement**

Monsieur Joël Garneau explique que tous les nouveaux membres du conseil d'établissement doivent visualiser la formation obligatoire, élaborée par le ministère de l'Éducation, afin d'exercer pleinement leur rôle au sein du conseil d'établissement.

- **Bilan des travaux d'été et suivi entretien ménager**

Monsieur Joël Garneau informe les membres des travaux qui ont été effectués cet été. La salle d'évaluation a eu droit à une cure de rajeunissement avec du nouveau mobilier et l'implication de quelques élèves. Des fenêtres et des airs climatisés ont été ajoutés dans quelques bureaux d'employés. Des arbres ont été plantés à l'avant du Centre et la colonne d'entrée a été réparée. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la compagnie d'entretien ménager et le nouveau concierge. Les employés et les étudiants sont très satisfaits du nouveau service.

- **Francisation Québec et Service aux Entreprises**

Monsieur Joël Garneau informe qu'avec l'arrivée de Francisation Québec et la coupure du budget de 1 000 000\$, le Centre devra à partir du 4 novembre procéder à des fermetures de groupes en francisation. Une rencontre est prévue à cet effet avec la direction générale. Il mentionne également que le MIFI est en période de recrutement d'enseignants. Il informe également que le Service aux Entreprises est maintenant indépendant et ne relève plus du Centre. Monsieur Vincent Rochette a été nommé coordonnateur.

## 15. **VOLET DÉCISION**

**C.E.-90-24-25-518**

### 15.1 **Calendrier des séances (adoption)**

Il est proposé par madame Cassandra Gignac et adopté à l'unanimité les dates suivantes :

10 décembre 2024, 11 février 2025,  
15 avril 2025 et 3 juin 2025

**C.E.-90-24-25-519**

**15.2 Utilisation des locaux (approbation)**

Monsieur Joël Garneau informe des utilisations de locaux à l'intérieur du Centre pour l'année 2024-2025 : LauraLémerveil et le CPE aux Milles-Pattes utilisent certains locaux au rez-de-chaussée. Le gymnase est également utilisé par Motivaction pour les activités parascolaires quelques jours par semaine. Il est proposé par madame Sylvie Vachon que le conseil d'établissement approuve les prêts de locaux du Centre pour l'année scolaire 2024-2025.

**C.E.-90-24-25-520**

**15.3 Activités éducatives et demandes de sortie (approbation)**

Monsieur Joël Garneau mentionne la liste des activités qui auront lieu au courant de l'année. Il informe que s'il devait y avoir d'autres demandes de sorties éducatives, la secrétaire acheminerait un courriel avec les pièces justificatives à la présidente afin qu'elle y donne son approbation. Par la suite, il est proposé par madame Sylvie Vachon et approuvé unanimement, le choix des activités éducatives pour l'année scolaire 2024-2025

**C.E.-90-24-25-521**

**15.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adoption)**

Monsieur Joël Garneau présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Madame Cassandra Bui, présidente demande de refaire une mise à jour puisque plusieurs informations de sont plus valides. Il est donc proposé de faire les modifications et de présenter la nouvelle version à la prochaine rencontre du conseil d'établissement en décembre.

**C.E.-90-24-25-522**

**15.5 Projet éducatif 2023-2027 (adoption)**

Monsieur Joël Garneau présente le projet éducatif. Une correction est demandée par madame Stéphanie Boucher pour le nommer 2024-2029. Il est proposé par madame Sylvie Vachon, et adopté à l'unanimité, l'adoption du projet éducatif 2024-2029.

**C.E.-90-24-25-523**

**15.6 Rapport financier du conseil d'établissement 2023-2024 (approbation)**

Monsieur Cyril Martin mentionne que le budget initial du conseil d'établissement 2023-2024 était de 1 000\$. De ce montant 307\$ a été dépensé. Il indique que le solde restant sera reporté à l'année 2024-2025. Il est proposé par madame Mylène Bussièrès, et résolu à l'unanimité, d'adopter le rapport financier 2023-2024.

**C.E.-90-24-25-524**

**15.7 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2024-2025 (adoption)**

Monsieur Cyril Martin mentionne que le budget initial du conseil d'établissement 2024-2025 est de 1 000\$. Il est proposé par madame Stéphanie Boucher, et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2024-2025

**C.E.-90-24-25-525**

**15.8 Budget prévisionnel du Centre 2024-2025  
(adoption)**

Monsieur Cyril Martin dépose le budget prévisionnel de fonctionnement 2024-2025 et fait un survol des revenus et des dépenses. Il est proposé par monsieur Steve Ouellet, et résolu à l'unanimité que le budget annuel 2024-2025 de l'établissement soit adopté, selon le document déposé au montant de 8 387 163\$

**C.E.-90-24-25-526**

**15.9 Rapport annuel du conseil d'établissement  
(adoption)**

Monsieur Joël Garneau présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024. Il informe que malgré un déficit planifié, le Centre termina l'année avec un surplus de 164 000\$. Madame Sylvie Vachon en propose l'adoption. Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

**C.E.-90-24-25-527**

**15.10 Mesures protégées 2024-2025 (adoption)**

Monsieur Cyril Martin présente le tableau des redditions de comptes sur les mesures ciblées pour l'année 2024-2025. Monsieur Joël Garneau demande que l'on insère dans le procès-verbal la définition de « Mesures protégées : Elle est destinée aux établissements et doit être utilisée aux fins spécifiées dans la mesure. Elle n'est pas transférable » et « Mesures dédiées : Elle est destinée aux établissements et peut être transférée à l'intérieur de son regroupement, à moins d'indication particulière. Les sommes doivent être utilisées pour financer les éléments prévus à la mesure ou à une autre mesure du même regroupement. » Madame Mylène Bussières propose l'adoption de la résolution et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

**C.E.-90-24-25-528**

**15.11 Programme de services complémentaires et  
particuliers 2024-2025 (approbation)**

Considérant l'article 88 de la Loi sur l'instruction publique; selon lequel, sur proposition du directeur du Centre, le conseil d'établissement approuve la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers et d'éducation populaire visés par le régime pédagogique et déterminés par le Centre de services scolaire ou prévus dans une entente conclue par ce dernier, il est proposé par madame Sylvie Vachon et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement approuve les points suivants tels que présentés pour 2024-2025 :

- *Offre de service à l'éducation des adultes*

Madame Joane Chouinard, conseillère pédagogique présente la mise à jour des cours offerts en FGA et en FAD. Elle mentionne l'ajout d'un cours de sexualité et d'exploration professionnelle. Elle annonce également la suppression du cours 5071 en informatique

- *Offre de service en formation grand public*

Monsieur Michel Desaulniers agent de développement présente les cours offerts à l'automne. Tous ont débutés incluant les nouveautés en décoration, histoire et photographie.

**16. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES  
DES MEMBRES**

Aucun commentaire ou demande.

**C.E.-90-24-25-529 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Cassandra Bui que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 15 h 35.

---

*Présidente*

---

*Directeur*